

- M. **Marc Girard**, directeur des Services des ressources financières est venu présenter les **règles de répartition des allocations budgétaires 2014-2015**. Le comité de parents ainsi que les conseils d'établissement ne verront aucun changement à leur budget. Les règles sont les mêmes que pour l'année dernière. Lorsque le surplus de fin d'année est supérieur à l'allocation annuelle, 50 % du surplus sera transféré au fonds commun du comité de parents. Les conseils d'établissement et le comité de parents doivent soumettre à la fin août au plus tard, un état des revenus et des dépenses.

- M^{me} Avril Gagné présente les conférenciers qui ont été invités pour parler du **transport actif** (M^{me} Diane Collin, M. David Gilles Lévesque, M^{me} Maude Thériault et M^{me} Christine Desjardins).

Vous trouverez les coordonnées de ces intervenants dans le tableau qui suit.

Contact	Titre	Organisation	Coordonnées
Diane Collin	Conseillère en promotion de la santé	CSSS de La Mitis	418 775-7261, poste 2266 diane.collin@csss.gouv.qc.ca
David Gilles Lévesque	Agent de prévention et de promotion des saines habitudes de vie	CSSS de La Mitis	
Maude Thériault	Organisatrice communautaire	CSSS de Rimouski	418 724-7204, poste 5443 maude.theriault.csssrn@ssss.gouv.qc.ca
Christine Desjardins	Agente de prévention et de promotion des saines habitudes de vie	CSSS de Rimouski	

Le transport actif est toute forme de déplacement où l'énergie motrice est apportée par un individu qui se déplace pour un motif utilitaire, tel aller de la maison à l'école. Le transport actif a chuté de 50 % en moins de 30 ans. Plus de la moitié des jeunes font moins de 60 minutes d'activité physique par jour, ce qui est insuffisant pour atteindre un niveau d'activité physique minimal concédant des bénéfices pour la santé. Pour renverser cette tendance, le transport actif représente une avenue fort intéressante.

Les deux principaux facteurs qui influencent les déplacements actifs et sécuritaires des jeunes sont :

- la perception qu'ont les parents de la sécurité de leur quartier;
- et la présence de parcs, de pistes cyclables et de corridors piétonniers.

Les capacités cognitives psychomotrices requises pour se déplacer de façon sécuritaire s'acquiert graduellement entre l'âge de 7 à 11 ans. Un [document synthèse](#) de l'INSPQ a été remis pour résumer l'avis scientifique au sujet de la sécurité des élèves du primaire lors de déplacement à pieds et à vélo entre la maison et l'école. Les conférenciers ont comme mandat de travailler dans leur communauté à favoriser le transport actif et travaillent depuis 2010 avec 4 écoles dans notre commission scolaire (*Élisabeth-Turgeon, de l'Aquarelle, du Grand-Pavois et des Merisiers*) ainsi que depuis quelque temps avec 4 autres écoles (*du Rocher-D'Auteuil, des Beaux-Séjours, de l'Estran et de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie*).

Leur approche est de créer un comité composé de membres de l'équipe-école (incluant la direction), des parents et des représentants de la municipalité, effectué une marche dans les environs de l'école (~0.5 km) puis de dresser un plan de déplacement.

Les moyens pour favoriser le transport actif sont :

- sécuriser avant de promouvoir le transport actif;
- utiliser le programme ou la campagne appropriée (à pied à vélo, marcher vers l'école...);
- aménagements aux abords de l'école;
- ajouter des supports à vélos;
- instaurer des projets de pédibus.

Une vidéo a été présentée et peut être visionné sur YouTube : (<http://www.youtube.com/watch?v=jHmiEUKmuk4>).

- M. Michel Pinault informe le comité de parents de la tenue de la pièce de théâtre Top Net sur la **cyberintimidation**. La pièce de la troupe de théâtre Parminou sera présentée dans la salle de spectacle du Paul-Hubert le 18 mars aux élèves du Paul-Hubert puis aux parents de la commission scolaire en soirée à 19 h 30. L'entrée est gratuite et du soutien sera disponible sur place. Une bande-annonce de la pièce peut être vue sur YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=YPDo1DvoazA> .
- M. Pascal D'Astous informe le comité de parents que le **comité conférence** a procédé à la sélection de la conférence *Parent : comment retrouver son sentiment de compétence* de M^{me} [France Paradis](#). La conférence d'une durée de 2 ½ h à 3 h devrait avoir lieu le 24 avril à 19 h à l'hôtel Rimouski. On prévoit aussi pour l'automne la plus récente conférence de M^{me} [Brigitte Racine](#) qui a publié aux éditions de l'hôpital Sainte-Justine, le livre *La discipline, un jeu d'enfant*. M. D'Astous nous informe aussi avoir les coordonnées d'une infirmière disponible pour tenir une conférence sur la sexualité des adolescents pour ceux qui serait intéressé.
- M. Nelson Bussièrès rapporte au comité de parents la situation soulevée lors de la dernière rencontre du comité consultatif de transport au sujet des modifications proposées au niveau du **transport du midi**. Il est proposé d'augmenter les frais de transport de 25 \$ pour les deux prochaines années ainsi qu'instaurer des seuils minimaux pour offrir ce service. Il semble que le seuil de 10 soit privilégié, ce qui pourrait à terme éliminer environ 17 trajets sur 114. Ce seuil serait instauré graduellement en commençant par les écoles ayant un service de garde, puis s'étendant à celles n'en ayant pas, ce qui impliquera la création de service de surveillance le midi. Les écoles de moins de 30 élèves ne seraient toutefois pas touchées par cette restriction.
- M^{me} Lise Beaulieu, déléguée au comité **EHDAA**, informe le comité de parents de sa participation au Forum de parents d'un enfant HDAA le samedi 1^{er} février 2014. Elle a apprécié les informations concernant le fonctionnement des comités EHDAA et l'importance de bien évaluer les besoins des parents.
- M. Sébastien Dumais, délégué à la **FCPQ**, rapporte qu'à la dernière rencontre il a été question des élections scolaires et que puisque le nombre de nos commissaires passera de 18 à 9, le nombre de commissaires-parents passerait à 3 (un pour le primaire, un pour le secondaire et un pour le EHDAA). Le mandat sera pour deux ans et il semble qu'ils auront droit de vote. Il est noté qu'il sera encore plus important de s'occuper du processus de nomination des membres du comité EHDAA.

Sylvain Gagné, agent d'information
CP 2013-2014
CSDP